

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des relevés archéologiques de l'église de St-Sulpice, la restauration de ce monument lui fut confiée jusqu'à son complet achèvement. Le musée de Zurich possède les merveilleux rendus qu'il fit des remparts de la vieille ville de Saillon (Valais). Citons encore ses travaux au château de Chillon où il fit entre autres les relevés, grandeur naturelle, de la *Chambre du Duc*.

C'est le 20 novembre 1899 qu'il s'associa, pour les travaux d'architecture, avec M. Adolphe Burnat.

Dans cette nouvelle phase d'activité, il se montra encore l'homme laborieux et consciencieux qu'il fut toute sa vie. Tous ceux qui l'ont connu, gardent le souvenir d'un travailleur érudit qui, sous le voile de sa modestie presque exagérée, cachait un talent remarquable et un goût parfait. Ceux-là le savent bien, qui ont eu le plaisir de voir quelques-unes des charmantes aquarelles qu'il a faites à ses moments de loisir. Car Paul Nicati avait bien véritablement un tempérament d'artiste qui était fort goûté au sein de la «Société des aquarellistes suisses» dont il faisait partie.



Paul Nicati.

Nos lecteurs ont pu apprécier, par les reproductions que nous en avons publiées ici-même, quelques-unes des œuvres qu'il a exécutées en collaboration avec M. Burnat. Jamais association n'a été plus intime que celle de ces deux architectes, l'un et l'autre artistes de vocation, ayant horreur de la banalité comme de l'excentricité tapageuse qui ne sert le plus souvent qu'à donner le change sur un manque absolu de tempérament artistique.

Mais à côté du travailleur et de l'artiste, il y avait en Paul Nicati l'homme complaisant, dévoué et bon, qui a largement payé de sa personne dans tout ce qu'il estimait être pour le bien de la communauté et de sa ville natale.

Paul Nicati s'est activement occupé des affaires communales : conseiller communal depuis 1893, il fit partie de la Municipalité de 1894 à 1897. Il fut aussi membre de la Commission scolaire.

Dans toutes ces branches d'activité, on apprécia hautement ses qualités de précision et de clarté. Ses rapports étaient tou-

jours fort bien rédigés, avec le souci constant de rendre attrayants les sujets les moins intéressants.

Grâce à sa parfaite courtoisie, on ne lui connaissait pas d'ennemis, quand bien même, à maintes reprises, il eût parlé avec beaucoup de fermeté et de courageuse indépendance.

Et comme on ne faisait jamais en vain appel à son obligeance et à son dévouement, Paul Nicati s'est occupé encore de beaucoup de bonnes œuvres.

M. Paul Nicati est mort le 4 novembre à La Chaux-de-Fonds, où il était en traitement chez un beau-frère.

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaire du Comité central aux membres de la Société.

Honorés Collègues,

Le premier volume de notre publication *La maison bourgeoise en Suisse* vient d'être achevé par ses éditeurs MM. Helbing et Lichtenhahn, à Bâle.

Il sera expédié incessamment aux souscripteurs et sera mis en vente en librairie.

Vous avez pu vous rendre compte, en différentes occasions, de l'importance de cet ouvrage dont il a été souvent question dans nos assemblées. La livraison-type que vous avez eue entre les mains, vous a renseignés de façon détaillée sur le caractère de la publication.

Le premier volume traite de la maison bourgeoise du canton d'Uri ; la Commission qui s'occupe de l'édition de l'ouvrage a l'intention de publier chaque année un nouveau volume. Cette œuvre nous paraît réaliser tout ce qu'on pouvait en espérer.

C'est à vous maintenant de témoigner à cette publication l'intérêt qu'elle mérite ; nous invitons tous les membres de notre Société à profiter de l'avantage qui leur est accordé, conformément au contrat passé avec l'éditeur, de pouvoir acquérir chacun un exemplaire du premier volume au prix de Fr. 5 (au lieu de Fr. 8 en librairie). C'est d'après l'accueil qui sera fait à ce premier volume que nous jugerons s'il y a lieu de continuer une publication commencée sous d'aussi heureux auspices ; nous espérons trouver l'appui le plus actif au sein de notre Société.

Nous vous remettons un bulletin de commande que vous voudrez bien adresser directement à l'éditeur¹.

Enfin, nous vous rappelons qu'il a été tiré un certain nombre d'exemplaires dont les feuilles sont imprimées sur une seule face et réunies en portefeuille ; ces exemplaires sont à la disposition de nos membres, pour autant que le stock en est suffisant, au prix de Fr. 18.

Avec considération distinguée.

Le Comité central :

Le Président,

Le Secrétaire,

G. NAVILLE.

H. PETER.

Zurich, novembre 1909.

¹ La présente circulaire et le bulletin de commande seront envoyés directement par la maison Helbing et Lichtenhahn à tous les membres de la Société. Si quelque sociétaire venait à être oublié, il voudrait bien adresser sa réclamation directement à l'éditeur.

Album de fête de la XLIII^e assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Nous avons déjà parlé de ce superbe volume. Il sera non seulement un souvenir des jours charmants que nous avons passés dans le Tessin, où nous avons reçu l'accueil le plus bienveillant et le plus cordial, mais encore un document d'une inappréciable valeur pour l'ingénieur et l'architecte qui y trouveront des renseignements précis et détaillés sur toutes sortes de questions techniques et artistiques : chemins de fer et autres voies de communications, corrections de fleuves, barrages et installations hydro-électriques, aménagement et entretien des forêts, ponts, architecture, archéologie, etc., enfin la publication, *in-extenso*, de la magistrale conférence de M. Guidini sur les richesses artistiques du Tessin.

De l'avis des connaisseurs en matière de livres, l'album de la Fête de 1909 est un chef-d'œuvre des arts graphiques. Les clichés, en particulier les planches en couleurs, et les titres en lettres d'or ont été tirés avec un soin et un souci de la perfection qui font honneur à la maison V. Danzi & Cie, de Locarno, chargée de l'édition du volume. Nous devons une profonde gratitude à nos collègues du Tessin qui ont dû s'imposer de gros sacrifices pour nous offrir un aussi magnifique souvenir de notre trop court séjour dans leur canton.

Ils peuvent être justement fiers de leur pays qui recèle tant de monuments d'une si grande valeur artistique et auquel ils ont su imprimer un développement industriel et économique tel que 400 pages d'in-quarto ont à peine suffi à le décrire.

Les participants à l'Assemblée générale de 1909 sont priés de faire parvenir le coupon « per la pubblicazione commemorativa » annexé à la carte de fête, avec leur adresse exacte, à la Société tessinoise des ingénieurs et architectes, à Bellinzzone. Les membres qui n'ont pas pris part à la fête mais qui se sont réservé l'album, le recevront contre remboursement postal.

Des exemplaires de l'album peuvent encore être acquis auprès de la Société tessinoise.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

*2^{me} séance ordinaire, le mardi 23 novembre 1909,
à 8^h_{1/2} heures du soir, au Palais de Rumine.*

Présidence : M. H. Devey, ingénieur, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les candidats suivants sont présentés :

M. Paul Grandjean, ingénieur, à Lausanne, par MM. Francis Isoz, architecte, et Dumur, ingénieur.

M. J. Vittoz, ingénieur, à Montreux, par MM. Panchaud et Devey, ingénieurs.

M. Ch. Braun, architecte, à Lausanne, par MM. Francis Isoz, architecte, et Devey, ingénieur.

Discussion relative aux garanties à fournir dans l'exercice des professions d'ingénieur, d'architecte et d'entrepreneur. — Avant d'ouvrir la discussion, M. le Président fait l'historique du sujet.

Il rappelle qu'à la suite de l'accident de Malley une pétition a été déposée au Grand Conseil dans le but d'obtenir que l'Etat exige des garanties de capacité professionnelle des techniciens qui s'occupent de l'exécution de travaux publics.

Une motion a également été déposée par MM. Matthey et consorts dans le but d'obtenir des garanties de capacité pour l'exercice des professions d'architecte et d'entrepreneur.

Une commission a été désignée par le Grand Conseil et cette question nous intéressant, M. le Président pense qu'il y a donc lieu de s'en occuper et de voir si, oui ou non, notre Société veut prendre position dans cette question.

M. le député Béguin, avocat, assistait à cette séance en sa qualité de rapporteur de la Commission chargée de l'examen de la pétition et de la motion Matthey au Grand Conseil.

M. le Président ouvre alors la discussion sur ce sujet. Après une discussion très animée la décision de principe suivante est mise aux voix :

« Y a-t-il lieu, oui ou non, de prendre position dans cette question ? »

Elle est acceptée par 22 voix contre 2.

L'assemblée adopte ensuite sans opposition le texte suivant :

« La Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes décide d'appuyer une disposition légale à créer dans le sens de la pétition des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et de la motion Matthey, tendant à réglementer et à protéger les professions d'ingénieur et d'architecte ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. de Mollins, ingénieur, qui nous expose dans une conférence fort intéressante, avec projections lumineuses, la construction des silos à charbon de l'usine à gaz de Malley.

L'exposé de cette grandiose construction complète très heureusement les enseignements qu'ont pu tirer bon nombre de membres qui ont assisté à la récente visite de l'usine à gaz de Malley.

Sur la demande de M. Francis Isoz, architecte, le texte de cette conférence paraîtra dans un prochain numéro du « Bulletin technique ».

M. de Mollins est vivement applaudi et remercié par M. le Président.

Le séance est levée à 10^h_{1/4} heures.

Etaient présents 30 membres.

BIBLIOGRAPHIE

Le nouveau bâtiment des voyageurs de la gare de Bâle. Prix, Fr. 4.50. Editeur : A. Ditisheim, Lichtdruckanstalt, Bâle.

Un album contenant 23 planches en phototypie, très bien venues, de 21/27 cm. et 2 plans.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offre et demande d'emploi.

On demande des ingénieurs pour la construction d'un chemin de fer en Asie-Mineure.

Une demoiselle possédant son diplôme d'ingénieur-construc-teur cherche place dans un bureau d'études ou comme secrétaire.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Lausanne.